



# Informations civiques

Madame, Monsieur,

Suite à la démission de Madame Marie-Christine SCHAETTI de sa fonction municipale, nous informons les électrices et électeurs de la Commune de Crassier qu'ils sont convoqués, **le dimanche 14 juin 2015** pour procéder à l'élection complémentaire d'un(e) conseiller(ère) municipal(e). En cas de second tour, la date en est fixée au **dimanche 5 juillet 2015**.

L'arrêté préfectoral est affiché au pilier public depuis le 30 mars 2015 et le dernier délai pour le dépôt des listes est fixé :

- au lundi **4 mai 2015 à 12 heures précises** au greffe municipal pour le 1<sup>er</sup> tour ;
- en cas de second tour, le **mardi 16 juin 2015 à 12 heures précises** au greffe municipal.

## Dépôt des listes

Le bureau du greffe municipal sera ouvert les jours mentionnés ci-dessous pour recevoir les listes des candidats à l'élection.

Les mardis	avril (1 <sup>er</sup> tour) – mai – juin (2 <sup>ème</sup> tour)	de 17h00 à 19h00
Les mercredis	avril (1 <sup>er</sup> tour) – mai – juin (2 <sup>ème</sup> tour)	de 09h00 à 11h00
Les jeudis	avril (1 <sup>er</sup> tour) – mai – juin (2 <sup>ème</sup> tour)	de 09h00 à 11h00
Lundi	4 mai (1 <sup>er</sup> tour)	de 09h00 à 12h00
Mardi	16 juin (2 <sup>ème</sup> tour)	de 09h00 à 12h00

## Matériel de vote

Les électeurs recevront leur matériel de vote par correspondance à domicile,

- entre le 18 et 22 mai 2015 pour le 1<sup>er</sup> tour (avec le matériel pour les votations fédérales et cantonales) ;
- au plus tard le 30 juin 2015 en cas de second tour.

## Procédure de vote

Les électeurs doivent faire parvenir leur bulletin de vote, soit par la poste avec affranchissement, soit en les déposant dans la boîte aux lettres « votation » à l'entrée côté place du Lien de la maison de commune ou directement au bureau du greffe municipal jusqu'au:

- dimanche 14 juin 2015 à 10h00 pour le 1<sup>er</sup> tour ;
- dimanche 5 juillet 2015 à 10h00 en cas de 2<sup>ème</sup> tour

ou se rendre au bureau de vote situé à la salle du Conseil:

- 1<sup>er</sup> tour : dimanche 14 juin 2015, ouverture du bureau de vote de 10h00 à 11h00 ;
- en cas de second tour : dimanche 5 juillet 2015, ouverture du bureau de vote de 10h00 à 11h00.

La Municipalité